



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique familiale

Question écrite n° 86982

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le coût de la rentrée scolaire. Selon la Confédération syndicale des familles, ce coût serait en hausse moyenne, cette année, de 1,1 %. Il souhaiterait connaître son avis sur ce chiffre.

Texte de la réponse

Avec une méthodologie et un point de vue différents de la Confédération syndicale des familles (CSF), le ministère de l'éducation nationale estime à 0,9 % l'évolution du coût de la rentrée scolaire. Le ministère a choisi de s'intéresser uniquement à la hausse des prix, en gardant une structure de consommation constante sur la période étudiée, tandis que la CSF s'intéresse à la fois à l'évolution des prix et des quantités. Selon les années, les résultats communiqués par ces deux sources sont convergents ou divergents. Les méthodes utilisées par les deux sources sont exposées plus en détails ci-dessous, ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients.

1. Méthode de la CSF : À la fin de l'année scolaire, la CSF recueille, auprès d'un échantillon de familles, les listes de fournitures transmises par les enseignants. Durant l'été, des enquêteurs vont relever les prix des articles. Aucune consigne n'est donnée sur le choix des articles (prix, qualité...) ; l'enquêteur choisit le produit selon ses habitudes de consommation. Avantage : l'ensemble des articles achetés correspond à l'équipement complet actuel exigé par les enseignants. Inconvénients : le champ des produits varie selon les années, aussi bien en nature qu'en quantité, selon l'exigence des enseignants et le choix des enquêteurs, ce qui rend difficile la comparaison d'une année sur l'autre ; le coût de la rentrée scolaire correspond au coût d'un équipement complet (somme de l'ensemble des prix des articles des listes de fournitures), et pas nécessairement à l'ensemble des dépenses réelles des familles. 2. Méthode du ministère de l'éducation nationale : Les dépenses de rentrée sont estimées à partir de l'enquête sur les dépenses réelles des familles effectuée par l'institut de sondage TNS-SOFRES. Les résultats du ministère correspondent à la consommation réelle des familles, constatée lors de la rentrée scolaire 2008, et actualisée avec les indices d'évolutions de prix de l'INSEE entre 2008 et 2010. Avantages : on masque l'effet de la variation du champ des produits ; on s'intéresse à l'évolution des prix pour un périmètre de biens inchangé et réellement consommé. Inconvénient : on ne tient pas compte de l'évolution des besoins en fournitures scolaires, ni du changement des modes de consommation des ménages. Cela peut poser problème lorsque la structure de consommation de référence est trop ancienne.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86982

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2010, page 9414

Réponse publiée le : 9 novembre 2010, page 12249